



Objectif

Devenir Formateur PRAP pour accompagner l'entreprise dans sa démarche de prévention et former les salariés à devenir des acteurs de la prévention.

— EN RÉSUMÉ

La formation « Formateur PRAP IBC » se destine aux personnels d'entreprises, formateurs d'organismes ou formateurs indépendants souhaitant assurer des formations en prévention des risques liés à l'activité physique et accompagner les entreprises dans la mise en œuvre et l'animation de leur démarche de prévention.

À l'issue de la formation, les stagiaires auront les compétences techniques et pédagogiques nécessaires pour assurer des prestations de qualité certifiantes auprès de l'INRS.

— COMPÉTENCES VISÉES

- Élaborer un projet de formation-action PRAP intégré à la démarche de prévention de l'entreprise.
- Observer et analyser les risques liés à l'activité physique dans le cadre d'une situation de travail afin de proposer des pistes d'amélioration et de suivre leur mise en place.
- Organiser, animer et évaluer une formation-action des salariés à la prévention des risques liés à l'activité physique.

— PÉDAGOGIE > 60 % pratique, 40 % théorique

- Recueil des attentes pré-formation.
- Pédagogie active et participative : expérimentations pratiques, travaux en sous-groupes, jeux de rôles, applications concrètes.
- Alternance de périodes de formation en présentiel et d'applications en entreprise pendant l'intersession.

Le programme

1 Accompagner l'entreprise dans l'élaboration d'une démarche de prévention des risques

A Maîtriser les fondamentaux de la prévention des risques

- Le cadre légal et institutionnel de la prévention des risques professionnels.
- Les conséquences des risques dans la structure : santé, travail et performance.
- Les croyances et réalités entourant la santé et la performance.
- Les processus d'apparition des risques professionnels.
- Les notions d'accident du travail, accident de trajet et de maladie professionnelle.

B Inscrire son action dans une démarche de prévention

- Appréhender une conception globale de la prévention dans son entreprise.
- Intégrer la démarche de prévention dans les activités de l'entreprise.
- Impulser une approche participative de la prévention.
- Déterminer les rôles et actions clés de chaque membre du personnel.

C Élaborer un projet de prévention performant et adapté à l'entreprise

- Proposer une méthodologie de projet adaptée à la prévention des risques.
- Définir des objectifs de performance stratégiques et opérationnels.
- Fédérer le personnel par des actions de communication et de sensibilisation.
- Accompagner la structure dans l'évaluation de ses besoins en prévention.
- Élaborer un plan d'action adapté aux besoins identifiés.
- Assurer un rôle de conseiller de prévention auprès de la direction.
- Promouvoir le projet de prévention.

2 Mettre en œuvre la prévention des risques dans l'établissement

A Les facteurs de risques de chutes, d'accident de manutention et de TMS

- Les techniques de prise de hauteur pour observer le travail.
- Les limites du corps humain : anatomie, physiologie et pathologie.
- Les facteurs de chutes, d'accident de mobilisation et de TMS.

- Identifier les composantes d'une situation de travail génératrices de risques.
- Évaluer les contraintes physiques, mentales et émotionnelles.
- Analyser les situations à risque complexes.
- Utiliser des outils de recherche d'améliorations préventives.
- Élaborer des compléments ponctuels d'améliorations aux propositions des acteurs.
- Participer à la hiérarchisation des risques professionnels.

B Maîtriser l'utilisation et l'explication des mobilisations préventives

- Expliquer les principes de sécurité physique et d'économie d'effort.
- Connaître et utiliser les mouvements naturels du corps humain.
- Expliquer les liens entre mobilisations périlleuses, accidents et douleurs physiques.

Référence —

P102

PRÉREQUIS

Titulaire de l'attestation de réussite aux Bases en Prévention des Risques Professionnels (module e-learning INRS gratuit). Disposer de capacités relationnelles d'animation et d'expression.

PUBLIC

Formateurs et personnels d'entreprises.

DÉROULÉ DE LA FORMATION

Module 1 : 3 jours.

Intersession de 1 mois.

Module 2 : 3 jours.

Intersession de 1 mois.

Module 3 : 4 jours.

ORGANISATION

De 5 à 10 stagiaires.

INTERVENANTS

Formateurs de formateurs certifiés par l'INRS.

ÉVALUATION

Délivrance du certificat de Formateur PRAP IBC (après réussite aux épreuves certificatives INRS), valable 3 ans. Remise également d'une attestation de fin de formation et d'un certificat de réalisation (conformément au Code du travail).

TARIF INTER : 2 240 €**CALENDRIER DES DATES INTER**

C Animer la prévention des risques professionnels dans son entreprise

- Les méthodes d'organisation, conduite et suivi de réunion.
- Adopter une communication transparente, opérationnelle et informative pour animer la démarche.
- Entretenir au quotidien la culture prévention.
- Maîtriser le travail en réseau et les leviers de mobilisation du personnel.
- Construire un plan d'action d'amélioration des conditions de travail.

3 Réaliser une formation d'acteur en prévention des risques liés à l'activité physique**A Maîtriser les processus d'apprentissage chez l'adulte**

- Les différentes préférences cérébrales.
- Les conditions d'apprentissage chez l'adulte.
- Les phases de l'apprentissage chez l'adulte.
- La chronobiologie de l'adulte en formation.

B Construire un déroulé pédagogique adapté et performant

- Élaborer des objectifs pédagogiques sur la base des compétences à acquérir.
- Identifier les savoirs fondamentaux en rapport avec les compétences voulues.
- Tenir compte des processus d'apprentissage dans l'élaboration de son déroulé pédagogique.
- Savoir construire une séquence pédagogique.
- Déterminer des indicateurs de réussite adaptés aux objectifs pédagogiques.

C Optimiser la transmission par une pédagogie performante

- Adapter les méthodes pédagogiques aux objectifs et aux différents publics.
- Faire varier les techniques pédagogiques pour favoriser la mémorisation et la compréhension.
- Élaborer des supports pertinents pour le formateur et pour les stagiaires.
- Varier de manière optimale les formes d'évaluations en formation.

D Assurer l'organisation et la gestion administrative de la formation

- Les moyens matériels et organisationnels nécessaires à la formation.
- Participer à l'habilitation INRS de l'établissement ou de l'organisme de formation.
- Découvrir l'outil FORPREV et maîtriser sa mission de certification des acteurs formés.